



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

COMITÉ SYNDICAL

Séance du 06 octobre 2026

Séance 2026-06 – Délibération n° 062

L'an deux mille vingt-six, le **6 octobre** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 28 septembre, s'est tenu à la maison des associations 27 rue Jean JAURES à SAINT-YVI (FR29140) sous la présidence de Monsieur Guy PAGNARD, Président de VALCOR.

Etaient présents : 24/39 – 22 votants

CARDUNER Didier, DANJOU Maryse, ESVANT Christine, LE BON Thomas, LE BRIS Gilbert, LE CORRE Didier, MARREC Gauthier, PAGNARD Guy, GUILLOU Valérie, PRIGENT Gildas, RAOUL Christine, QUELENNEC Ludovic, CARAMARO Laure, COSQUÉRIC Marie-Françoise, LE PAPE Bertrand, PERES Patrick, KERAËL Philippe, BOULENGUER Solène, LAVISSE Clothilde, LE GUEN Laurent, LE QUEMENER Virginie, LE DREAU Patrick, REDAOUIA Malika, LE COZ Hervé.

Le nombre de délégués pour Concarneau Cornouaille Agglomération étant atteint, M. PRIGENT Gildas et Mme RAOUL Christine ne prennent pas part au vote.

Excusés : GUILLOU Claude, GUET François, GUILLEMOT André, LE MOIGNE Philippe, CASELLINO Mona, CHUTO Mathieu, VAN HORNE Liesbeth, COTTO Pierrick, FOLGOAS Victoire, GUIZIOU Murielle, LE FUR Loïc, LE DOARÉ Stéphane, LE TROADEC Hervé, DI MARINO Audrey, FRANCHET Pascal, JOUSSEAUME Eric, MEUR Jony, ALAGON Éric, HARRAULT Stéphanie, HENNE Céline, LE ROUX Christophe, LESCOAST Christophe, BETROM Raymond, SERGENT Gilles, GLAZ Christine, PORS Olivier

Secrétaire de séance : Madame Clothilde LAVISSE est désignée secrétaire de séance.

OBJET :
DE 1.1

ATTRIBUTION DU MARCHE (ALLOTI) 26D0300 « EXPLOITATION DES DECHETERIES ET DES PLATEFORMES DE COMPOSTAGE DE VALCOR

Le marché 26D0300 pour l'exploitation des déchèteries gérées par VALCOR et des plateformes de traitement des déchets végétaux a été lancé en appel d'offres ouvert, décomposé en 4 lots, attribués par marchés séparés :

- **26D0301 LOT 1 :** Exploitation des déchèteries de Trégunc, Concarneau, Elliant, Quimperlé, Moëlan-sur-Mer, Scaër, Locunolé et exploitation des plateformes de végétaux de Trégunc et Quimperlé.
- **26D0302 LOT 2 :** Broyage et criblage des végétaux sur les plateformes de Quimperlé et de Trégunc.
- **26D0303 LOT 3 :** Transport des lixiviats de la plateforme végétaux de Trégunc.
- **26D0304 LOT 4 :** Transport des végétaux broyés, bruts et composts.

À la date limite de remise des plis, une offre a été reçue pour le lot 1, une offre pour le lot 2, 4 offres pour le lot 3, et 4 offres pour le lot 4.

Pour le lot 1, une audition du candidat a lieu le lundi 28 septembre afin qu'il fournisse des explications sur son offre.

Séance 2026-06 – Délibération n° 062

OBJET : DE 1.1	ATTRIBUTION DU MARCHE (ALLOTI) 26D0300 « EXPLOITATION DES DECHETERIES ET DES PLATEFORMES DE COMPOSTAGE DE VALCOR
---------------------------------	---

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 2 octobre et a pris connaissance de l'analyse des offres présentée par les services.

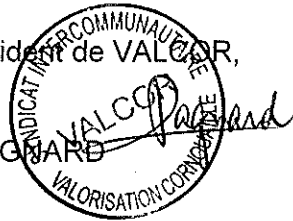
A l'issue des échanges, le Président a déclaré infructueux les lots 1 et 3.

➤ **Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- Prend acte de l'infructuosité des lots 1 et 3
- Autorise le Président à signer les marchés à intervenir avec les attributaires désignés par la Commission d'Appel d'Offres réunie le 2 octobre 2026 :
 - Pour le lot 2 : l'entreprise THEAUD SAS pour un montant de 2 186 985.00 € HT pour la durée du marché, 3 ans renouvelable 2 x 12 mois, soit 5 ans au maximum.
 - Pour le lot 4 : l'entreprise ALG SERVICES pour un montant de 1 546 744.81 € HT pour la durée du marché, 3 ans renouvelable 2 x 12 mois, soit 5 ans au maximum.

Le Président de VALCOR,

Guy PAGNARD



Publié et affiché le : 15 OCT. 2026

Transmis à la Préfecture le : 15 OCT. 2026